

Le 12/05/2023

## Procédure Organisation Jeux-Concours

L'Université Clermont Auvergne est amenée, par le biais de ces directions, composantes et services à organiser des jeux-concours.

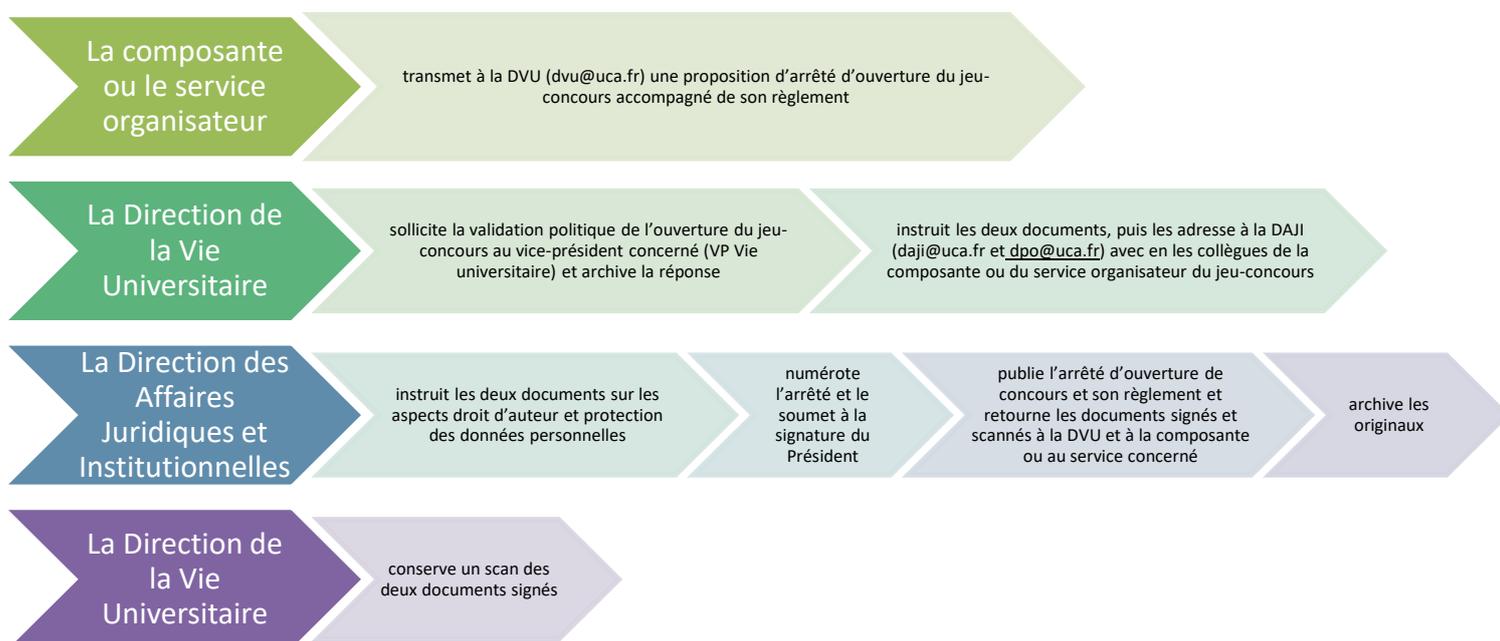
L'organisation d'un jeu-concours est une procédure réglementée qui nécessite la publication d'un arrêté d'ouverture du jeu-concours, d'un règlement qui précise les conditions de réalisation et d'un arrêté d'attribution de prix.

Les modèles de règlement de jeu-concours, d'arrêté d'organisation (=d'ouverture) de jeu-concours, de règlement et d'arrêté d'attribution de prix sont régulièrement modifiés et sont disponibles à cette adresse :

<https://intranet.uca.fr/thematiques/aff-statutaires-institutionnelles/affaires-statutaires-juridiques/modeles-darretes>

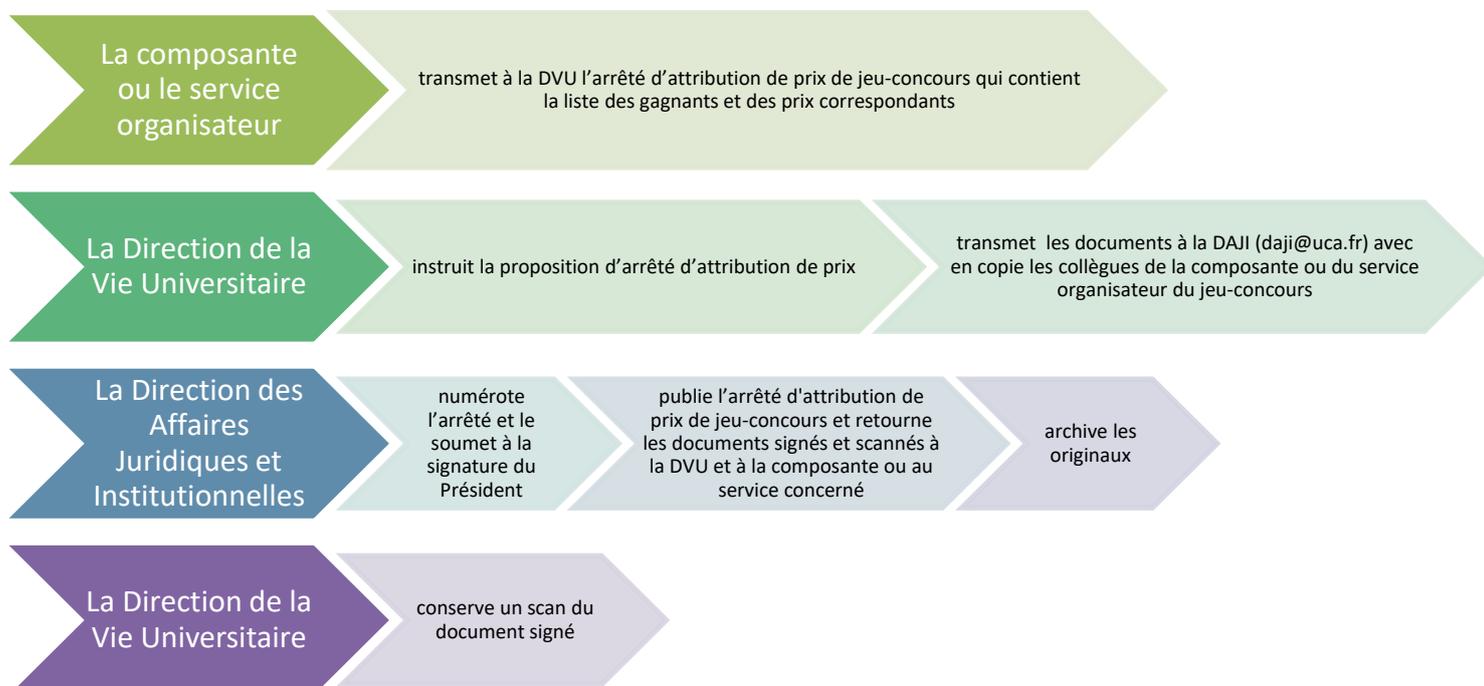
Se connecter à l'Intranet auparavant pour pouvoir ouvrir le lien et suivre le chemin suivant : INTRANET UCA => Affaires statutaires & institutionnelles => Affaires statutaires et juridiques => modèles de document => modèles d'arrêtés

### I. Procédure d'arrêté d'ouverture de jeu-concours



## II. Procédure d'arrêté d'attribution de prix de jeu-concours

Une fois le concours terminé, et afin de décerner les prix aux gagnants, il conviendrait de suivre la même procédure.



Les arrêtés de jeu-concours et les arrêtés de prix de jeu-concours sont disponibles sur l'intranet (rubrique Aff. Statutaires & institutionnelles) et sur le site internet de l'UCA à cette adresse :

[https://www.uca.fr/servlet/com.jsbsoft.jtf.core.SG?EXT=core&PROC=SAISIE\\_LISTE\\_SOUS\\_RUBRIQUES\\_FRONT&ACTION=LISTER&PROFONDEUR=0&RH=1497605212203&RF=1497605212203&RUBRIQUE=1497605212203](https://www.uca.fr/servlet/com.jsbsoft.jtf.core.SG?EXT=core&PROC=SAISIE_LISTE_SOUS_RUBRIQUES_FRONT&ACTION=LISTER&PROFONDEUR=0&RH=1497605212203&RF=1497605212203&RUBRIQUE=1497605212203)